



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REPORT DES ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES ET COMPLEMENTAIRES DANS LE PAS-DE-CALAIS : COMMUNES D'ANDRES, D'AUDINCTHUN, DE FOUQUIERES-LES-BETHUNE, D'HALLINES, DE LIETTRES, DE LISBOURG ET D'OFFRETHUN

Arras, le 29 mars 2021

7 élections municipales partielles et complémentaires étaient initialement programmées ces prochaines semaines dans le Pas-de-Calais :

- Les 4 et 11 avril 2021 à Andres, Audincthun, Fouquières-lès-Béthune, Hallines, Lisbourg et Offrethun.
- Les 18 et 25 avril 2021 à Liettes.

En raison de la situation sanitaire et des mesures de lutte contre la propagation du virus actuellement mises en œuvre dans le Pas-de-Calais, l'organisation de ces élections doit être reportée.

Aussi, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de rapporter les arrêtés de convocation des électeurs des sept communes citées.

Des nouvelles dates seront fixées dès que la situation sanitaire le permettra.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)